



Saint-Germain  
lès-Corbeil

## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2023

### LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, sis 2 route de Lieusaint, sous la présidence de Monsieur Yann PÉTEL, Maire.

<p>Convocation en date du 28 mars 2023 Affichée et publiée sur le site internet de la ville le 28 mars 2023</p>	<p><b>PRESENTS :</b> M. PETEL Yann, Maire, Mme LE BELLEC Florence, M. GARIN Bertrand, Mme BINEAU Pierrette, M. CARRIOL Patrice, Mme BADIÉ Aline, M. CATHELOT Jean-Philippe, Mme DEGOUTTE Marie-Laure, M. GOUJON Jean-Marie, M. LORIN Pierre, Mme COURTINE Bénédicte, M. PASTUREAU Romain, M. LE GOUELLEC Yannick, M. MICHAUT Ange, M. MARTINEZ René, Mme SEJOURNE Jeannine, Mme LALANNE Bernadette, M. BOLENGU Julien, M. DAL ZOTTO Alain, M. COPEL Philippe.</p>
<p>Liste des délibérations affichée et publiée sur le site internet de la ville du 04 avril 2023 au 04 juin 2023</p>	<p><b>ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :</b> M. RANCHER Jacques, ayant donné pouvoir à M. LORIN Pierre Mme PETEL Brigitte, ayant donné pouvoir à M. PETEL Yann Mme CARRIOL Pauline, ayant donné pouvoir à M. CARRIOL Patrice</p> <p><b>ABSENTS :</b> Mme PODEVIN Cécile, M. ROUGER Philippe, Mme THELLIEZ Aude, Mme WELLNER Valérie, Mme TAVERNIER Brigitte, M. SERRE Jean-Philippe.</p>
<p>Conseillers En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 23</p>	<p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme SEJOURNE Jeannine</p>

#### **Le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :**

- 1- Délibération n°12-2023 : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 6 mars 2023
- 2- Délibération n°13-2023 : Budget primitif 2023
- 3- Délibération n°14-2023 : Fixation des taux d'imposition 2023
- 4- Délibération n°15-2023 : Instauration de la neutralisation budgétaire des dotations aux amortissements des subventions versées
- 5- Délibération n°16-2023 : Sollicitation du fonds de concours solidarité 2021-2023 de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne Sénart, à hauteur maximum de 484 569 €
- 6- Délibération n°17-2023 : Garantie d'emprunts à la SA HLM CDC HABITAT pour la construction de 79 logements neufs, chemin de Brie
- 7- Délibération n°18-2023 : Groupement de commandes pour l'acquisition de papiers et fournitures administratives à conclure avec la communauté d'agglomération Grand Paris sud : adhésion de la ville
- 8- Délibération n°19-2023 : Convention d'occupation provisoire d'emprise sur terrain accordée à titre gratuit pour la construction du magasin d'alimentation « Grand Frais »
- 9- Délibération n°20-2023 : Instauration de la commission communale des échanges internationaux

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Vice-président en charge de la politique sportive de  
Grand Paris Sud,



Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil  
2 route de Lieusaint - 91250  
Département de l'ESSONNE

Le secrétaire de séance

Tél. : 01 69 89 70 70  
Fax : 01 60 75 01 91  
Courriel : [contact@sglc.fr](mailto:contact@sglc.fr)